



PRÉFET DU JURA

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Bourgogne-Franche-Comté

Affaire suivie par : Pierre MALLET
Service Biodiversité Eau Patrimoine
Département Biodiversité
Tel : 03 39 59 63 09
Courriel : pierre.mallet@developpement-durable.gouv.fr

Besançon, le 27 février 2023

La Cheffe du Service Biodiversité Eau Patrimoine
à
Mireille BANHEGYI, instructrice ADS

OBJET : *Parc photovoltaïque de la commune de Largillay-Marsonnay*
REFER : *Dossier N°1992*

Par mail en date du 5 janvier 2023, le service Biodiversité, Eau, Patrimoine de la DREAL est sollicité pour donner son avis sur le volet espèces protégées du projet de parc photovoltaïque de la commune de Largillay-Marsonnay (39).

Vous trouverez ci-après l'analyse et la contribution du Département Biodiversité sur l'étude d'impact jointe au dossier.

Préalable et contexte

Le projet, d'une emprise clôturée de 5,2 hectares, concerne la construction d'un parc photovoltaïque sur le site d'une ancienne carrière de la commune de Largillay-Marsonnay (39).

La future zone d'installation potentielle (ZIP) du parc est incluse dans 2 Znieff de type 1 et 1 Znieff de type 2. Un total de 44 Znieff de type 1, 2 Znieff de type 2, 9 APPB, 4 sites Natura 2000 et le parc naturel régional du Haut-Jura sont inclus dans un rayon de 10 km autour de la ZIP.

En termes de continuités écologiques, le site est inclus dans :

- Plusieurs réservoirs régionaux de biodiversité et corridors de la sous-trame mosaïque paysagère
- Plusieurs réservoirs régionaux de biodiversité et corridors de la sous-trame milieux aquatiques
- Un réservoir régional de biodiversité de la sous-trame milieux herbacés
- Plusieurs réservoirs régionaux de biodiversité et corridors de la sous-trame milieux humides
- Plusieurs réservoirs régionaux de biodiversité de la sous-trame forêt
- Plusieurs réservoirs régionaux de biodiversité de la sous-trame milieux xériques

L'abondance de ces zonages de protection illustre l'exceptionnelle richesse écologique du site.

Résultats des inventaires Habitats/Flore/Faune

Les inventaires réalisés semblent proportionnés aux enjeux identifiés par l'étude bibliographique excepté pour les reptiles puisque seules 2 prospections ont été réalisées en avril et juillet alors que la période d'activité de ces espèces s'étend de mars à septembre. Aucune plaque à reptiles n'a été installée. Les résultats des inventaires illustrent ce manque d'investissement, car seules 3 espèces de reptiles ont été identifiées contre 9 recensées dans les bases de données.

Le choix des différentes aires études n'est pas justifié par les caractéristiques des habitats présents dans le paysage, mais correspondent à de simples zones tampons de rayons égaux autour de la ZIP. Ces aires ne permettent donc pas de prendre en compte la fonctionnalité des habitats présents sur la ZIP et ainsi évaluer l'impact du projet sur les espèces et leurs habitats au niveau du paysage.

Habitats et flore

▪ Habitats

7 habitats naturels et semi-naturels ont été recensés. **9,77 ha de zones humides** sont présents sur la ZIP soit **62 % de la surface totale de la ZIP**. Pour rappel, la destruction de zones humides doit être compensée à hauteur de 200 % de leur surface conformément à la disposition 6D-03 du SDAGE bassin Rhône – Méditerranée (2022-2027).

▪ Flore

195 espèces végétales ont été identifiées sur l'ensemble de la ZIP dont 9 **espèces végétales au statut de conservation défavorable**, mais aucune espèce protégée régionalement.

▪ Espèces exotiques envahissantes

2 espèces exotiques envahissantes ont été contactées sur la ZIP, le Robinier faux acacia et le solidage du Canada.

Faune

▪ Avifaune

37 espèces d'oiseaux ont été contactées lors des inventaires en période de reproduction, dont 11 espèces protégées et 5 espèces présentant une patrimonialité forte voire très forte pour la bécassine des marais (CR, seulement 50 couples en Franche-Comté). Parmi les espèces nicheuses remarquables qui ont été contactées on peut citer :

-la Rousserolle turdoïde, espèce en danger d'extinction et la Franche-Comté accueille seulement une centaine de couples en 2015 ;

-le Serin cini, espèce en danger d'extinction et dont les populations franc-comtoises ont connu une diminution d'abondance de 73 % entre 2002 et 2015 ;

-la Linotte mélodieuse, espèce vulnérable et dont les populations franc-comtoises ont connu une diminution d'abondance de 35 % entre 2002 et 2015 ;

-la Pie-grièche écorcheur, espèce vulnérable et dont les populations franc-comtoises déclinent également.

Le site de la ZIP est également utilisé comme halte migratoire lors de la **migration post-nuptiale pour à minima 10 espèces**, mais la liste complète n'est pas fournie.

L'utilisation de la ZIP comme halte migratoire lors de la migration prénuptiale n'a pas été évaluée.

31 espèces hivernantes ont été identifiées dont 7 individus de Bécassine des marais.

▪ Chiroptères

Gîtes :

La présence de gîtes au sein de la ZIP est peu probable, car les milieux sont peu favorables (pas de vieux arbres ou de milieux xériques favorables). En revanche, un minimum de 4 espèces gâtent à proximité de l'aire d'étude immédiate.

Écoutes :

12 espèces de chiroptères ont été recensées au cours des échantillonnages sur un total de 28 espèces présentes en Franche-Comté. La ZIP est un territoire de chasse pour plusieurs de ces espèces.

▪ Mammifères (hors chiroptères)

6 espèces de mammifères ont été identifiées lors des inventaires dont **1 espèce protégée, le Lynx boréal**. L'implantation d'un parc photovoltaïque augmenterait la fragmentation de son habitat.

▪ Herpétofaune

8 espèces d'amphibiens ont été identifiées lors des inventaires, toutes **espèces protégées**. Il est à noter la présence d'une population importante de Sonneur à ventre jaune et de Grenouille de Lessona.

Seules 3 espèces de reptiles ont été identifiées lors des inventaires sur les 9 espèces recensées dans les bases de données. Ces 3 espèces sont protégées. Une population d'à minima 5 Lézards verts occidentaux a été identifiée. Ce reptile est vulnérable et fortement en déclin en Franche-Comté.

▪ Entomofaune

17 espèces de lépidoptères ont été contactées sur la ZIP dont **2 espèces protégées**, mais très probablement présentes.

7 espèces d'odonates ont été contactées sur la ZIP dont **1 espèce protégée**, l'Agrion de Mercure.

3 espèces d'orthoptères ont été contactées sur la ZIP.

Enjeux et impacts du projet par rapport aux éléments contenus dans le dossier

Les impacts des travaux de raccordement ne sont pas décrits.

Les impacts résiduels du projet sont sous-évalués pour l'ensemble des espèces protégées et leurs habitats.

Analyse de la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) mise en œuvre dans le dossier

Les mesures d'évitement et de réduction proposées dans le dossier ne permettent pas de conclure à un impact résiduel nul sur l'ensemble des espèces protégées et leurs habitats.

Conclusion :

Malgré les mesures d'évitement et de réduction proposées, l'ensemble des atteintes illicites aux espèces protégées n'est pas nul.

Une dérogation au titre des espèces protégées doit donc être déposée.

Le dossier de demande de dérogation devra notamment démontrer de manière explicite (article L.411-2 du code de l'environnement) les points suivants :

- la raison impérieuse d'intérêt public majeur du projet ;
- l'absence de solution alternative de moindre impact ;

- le maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle.

La cheffe adjointe du département Biodiversité